



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2006/L.14/Rev.1
25 mai 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

**Vingt-quatrième session
Bonn, 18-26 mai 2006**

Point 3 de l'ordre du jour

Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: synthèse des rapports mettant en évidence les progrès accomplis conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Protocole de Kyoto

**Synthèse des rapports mettant en évidence les progrès accomplis
conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Protocole de Kyoto**

Version révisée du projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa vingt-cinquième session (novembre 2006).
